

DOSSIER INSCRIPTION INTERNAT RENTÉE 2025 - 2026



BATIMENT CFA EVREUX
1006 rue Jacquard - ZI La Madeleine
CS 83501
27035 EVREUX CEDEX
Tél : 02.32.23.09.89
evreux@batimentcfanormandie.fr
www.batimentcfanormandie.fr

FAISANT ACTE DE CANDIDATURE POUR L'APPRENANT :

Nom Prénom :

Date de naissance :

Formation préparée au CFA :

Textes à lire très attentivement et à remplir par la famille et l'apprenti :

- ▶ Le règlement intérieur « charte de qualité de vie collective » signature obligatoire.
- ▶ Le déroulement des soirées

Le directeur, David ROUSSEAU

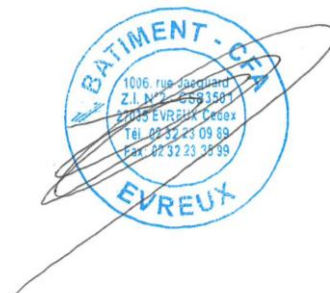


Table des matières

1. Règlement intérieur de l'internat
2. Chronologie des soirées et des nuitées
3. Demande d'autorisation annuelle de transport lors des sorties internat

Nom Prénom :

Date de naissance :

Formation préparée au CFA :

CHARTRE DE L'UTILISATEUR DE L'HEBERGEMENT

Je m'engage :

- A ne jamais oublier ma housse de couette, ma taie d'oreiller, mon drap housse, mon nécessaire de toilette et à entretenir une bonne hygiène corporelle.
- Chaque lundi soir, lors de l'état des lieux (via la « fiche état des lieux »), signaler toutes dégradations ou usures constatées et transmettre la fiche à l'animateur de service.
- A ne pas changer de chambre sans autorisation du personnel d'encadrement et à ne pas fréquenter une autre chambre que la mienne pour éviter les soupçons de vol.
- A prendre soin de ma chambre, des équipements et ne pas bouger le mobilier ; faciliter le nettoyage des agents de service en ne laissant rien traîner au sol ; à plier chaque vendredi matin sa couette.
- A aviser l'éducateur de service d'une prise de médicament faisant suite à un traitement médical.
- A ne pas me faire livrer de la nourriture (Uber Eats ; Deliveroo...)
- A ne jamais introduire et consommer dans l'établissement, alcool, produit stupéfiant et cigarette de contrebande.
- A vivre en bonne intelligence avec mes camarades, à ne pas perturber la tranquillité de chacun et le repos de tous.
- A écouter scrupuleusement toutes les recommandations et consignes dictées par les animateurs soucieux de préserver l'état des lieux, l'entente, et l'organisation des activités.
- A respecter les consignes de sécurité en cas d'évacuation d'urgence.
- A respecter les horaires, à ne pas sortir de l'établissement sans encadrement ou autorisation ; à avoir un comportement mature et réfléchi, garant de mes responsabilités, digne d'un salarié d'entreprise du BTP.
- En cas de tapage nocturne, de fumer dans sa chambre (cigarette électronique inclus), d'agression verbale, d'altercation physique, d'ivresse, de consommation de stupéfiant, de manque de respect du personnel, d'insolence, je serai exclu de l'hébergement.

Je m'engage à assumer mes actes. Le non-respect du règlement de l'internat entraînera mon exclusion.

Signature de l'apprenti :

Chronologie des soirées et des nuitées

16h45 : fin des cours

16h45-17h : accès aux chambres et aux activités

19h : ouverture de la restauration

21h30 : fin des activités et accès à l'hébergement

22h : extinction des feux et fin des déplacements

7h-7h30 : réveil en autonomie

7h45 – 8h15h : accès restauration

8h45 : début des cours

Demande d'autorisation annuelle de transport lors des sorties internat

Je soussigné(e) ☐ Madame ☐ Monsieur.....

Responsable légal de

L'autorise, ne l'autorise pas à être transporté dans un véhicule conduit par une personne autre qu'un personnel CFA dans le cadre des sorties extérieures internat.

*Rayer la mention inutile

Fait à, le

Signature du résident mineur,

Signature du responsable légal